

II. *La solennité des Epiphanies.* — Le plus lointain indice est fourni par Clément d'Alexandrie. Il raconte que les Basiliens célébraient le jour du Baptême du Christ par une fête précédée d'une veillée passée à entendre les lectures. L'objet véritable de la solennité des Epiphanies est dès l'origine le mystère de la double parousie du Christ. La première dans la grâce et la bénignité, signalée au monde par l'étoile miraculeuse qui apparut aux mages; la seconde déclarée au peuple d'Israël par Jean le précurseur et l'envoyé de Dieu, à l'instant solennel du baptême de Jésus.

La date du 6 Janvier n'est pas historique; elle a été déterminée par des considérations exégétiques et symboliques dont le résultat est l'établissement d'un rapport entre la naissance et le baptême de Jésus coïncidant avec le jour de sa Passion. Le véritable fondement de l'interprétation exégétique des anciens est donné par le texte arméno-syriaque.

Suit le rituel de la solennité des Epiphanies à Jérusalem.

J. THIBAUT: *Solennité du Dimanche des Palmes.* — E. O. 1921, T. XX, pp. 67-79.

I. *Ordre des offices du Dimanche des Palmes à Jérusalem vers la fin du IV^e s. d'après la « Peregrinatio ad loca sancta » d'Eucherie.*

II. *Nouveaux aperçus concernant l'ordre des offices du Dimanche des Palmes à Jérusalem d'après l'ancien lectionnaire arménien (464-468) établi sur l'ordo hagiopolite, d'après la version géorgienne du Kanoniarion de Jérusalem.*

III. *Symbolisme de la procession des Palmes.* — Aucune dépendance ni du judaïsme ni du paganisme. L'entrée triomphale du Christ à Jérusalem a été considérée de bonne heure comme un des principaux témoignages de la messianité du Sauveur, comme une Epiphanie du Christ à tout Israël.

Etablie à Jérusalem au lendemain de la paix constantinienne, elle dut aussi figurer, aux yeux des fidèles, l'heureux affranchissement du Christianisme dans l'Empire romain.

S. SALAVILLE: *Un texte romain du Canon de la Messe au début du III^e s.* — E. O. 1921, T. XX, p. 79-86.

Traduction tirée de la prétendue « Constitution ecclésiastique égyptienne » ou « Ordonnance de l'Eglise d'Egypte », appelée aussi parfois « Statuts des Apôtres », restituée à Saint Hippolyte par Dom R. H. Connolly sous son vrai nom de « La Tradition apostolique ».

L'épiclese du Saint-Esprit apparaît très nettement dans ce texte quasi-officiel du début du III^e siècle à sa place normale, après le récit de la Cène.

Sa teneur est: « Nous vous demandons d'envoyer votre Saint-Esprit sur l'Oblation de votre Sainte Eglise ».

J. THIBAUT: *Solennité de la Cène du Seigneur le Jeudi Saint.* — E. O. 1921, T. XX, pp. 155-158.

I. *Caractère sacrificiel de la Cène eucharistique.* — Le trait le plus caractéristique de la Cène est son unité d'action, son identification complète avec le Sacrifice de la Croix.

La Tradition vient renforcer les textes sachés, dans le témoignage que cette conception a été de tout temps celle de l'Eglise chrétienne.

II. *Ordre de célébration liturgique de la Cène du Seigneur, le soir du Jeudi Saint à Jérusalem au IV^e s.* — L'Eglise Hagiopolite célèbre deux messes consécutives le jeudi saint au soir, au Martyrium et au Sanctuaire de la Croix. Cette double liturgie aura été conçue dans les desseins de mettre en action le récit de la Cène selon Saint Jean, qui contient une double périπέtie.

J. THIBAUT: *Le Pseudo-Denys l'Aréopagite et la « Prière catholique » de l'Eglise primitive.* — E. O. 1921, T. XX, p. 283-295.

On peut conclure avec certitude, contrairement à l'opinion admise par Lequien, que le Pseudo-Denys ne rend nullement témoignage de l'emploi du Credo à la Messe. La prière liturgique mentionnée par lui au chap. III de la Hiérarchie ecclésiastique sous la dénomination